

La première réunion informelle des ministres de la Défense des pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (OTAN) et des pays participant au dialogue méditerranéen s'ouvre aujourd'hui à Taormina (Italie)



De notre envoyé spécial,
Tahar Mohamed Al Anouar

Agenda particulièrement chargé pour les ministres de la Défense des pays membres de l'OTAN, réunis aujourd'hui et demain à Taormina, en Italie, où devrait être réaffirmée la primauté du lien transatlantique sans qu'il ne soit exclu qu'il fasse l'objet d'une mise à l'épreuve au regard du traitement des questions internationales urgentes : lutte antiterroriste, programme de modernisation, dialogue et partenariat, la stabilité et la sécurité avec l'évaluation des engagements de l'Alliance, la question cruciale du financement, seront au centre des discussions durant la session qui s'ouvre. S'agissant de cette dernière, il faut se rappeler que le nombre des engagements de l'organisation a toujours placé la question du financement au cœur des préoccupations des pays membres, en raison de la nécessité, faite à l'Alliance, à devoir honorer les responsabilités qui sont les siennes en matière de paix et de sécurité. La question du financement nécessite pour ce faire très souvent, de laborieux arbitrages. L'alliance travaille en vue d'élaborer un système plus fiable et plus équitable de financement des opérations de maintien de la paix selon les points de vue des décideurs de l'organisation.

Le succès des missions menées sont attribuées au travail acharné accompli parfois en coordination avec l'organisation des Nations unies.

Cela étant, l'OTAN n'a ni l'ambition, ni les capacités, ni les moyens financiers d'être le gendarme du monde rappelle souvent son secrétaire général, M. Jaap de Hoop Scheffer. Si les Alliés dit-il, considèrent que les intérêts de l'Alliance sont en jeu, l'OTAN peut intervenir, c'est cela la règle. L'ambition du premier responsable de l'Organisation, reste pourtant d'en faire un forum politico-militaire qui exprime le principe du consensus politique entre les membres. Toute la politique d'ensemble devrait être imprégnée, à l'avenir, de cet esprit-là.

Le volet militaire du programme permet la participation en qualité d'observateurs pour les pays participant au dialogue et au partenariat dans le cadre

M. Guenaïzia en Italie



M. Abdelmalek Guenaïzia, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, prendra part aujourd'hui et demain à Taormina (Italie) à la première réunion informelle des ministres de la Défense des pays membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (OTAN) et des pays participant au dialogue méditerranéen, a annoncé hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Dialogue et partenariat



Le SG de l'OTAN, (à gauche), reçu par le SG de l'ONU
Ph. Archives

Etendre la sécurité à travers le partenariat a consisté pour l'OTAN à ériger des coopérations dont les plus significatives demeurent le rapprochement avec la Russie, la création d'un lien stratégique commun aux pays occidentaux et à la Russie.

Ce fut l'amorce d'un processus garantissant la stabilité en Europe offrant un cadre fondé sur la coopération et sur la solidité des intérêts communs. D'autres partenariats connaissent un développement soutenu, celui érigé avec l'Ukraine, celui aussi entrant dans le cadre du partenariat pour la paix regroupant 33 pays, celui enfin qui nous intéresse directement avec les pays de la rive sud Méditerranée et ceux de l'initiative dite d'Istanbul qui intègre les pays du Golfe. Dans ce partenariat, l'Algérie est parfaitement intégrée. Dernier pays signataire en date (2000) dans le cadre du dialogue avec la rive sud Méditerranée, l'Algérie est considérée comme le pays le plus entreprenant, comme l'attestent les responsables de l'Atelier eux-mêmes.

Ce partenariat se décompose en un dialogue politique conçu sur la base de consultations bilatérales régulières qui permettent de procéder à un échange de vues sur des questions ayant trait à la sécurité en Méditerranée et dans les pays du Golfe.

Le volet militaire du programme permet la participation en qualité d'observateurs pour les pays participant au dialogue et au partenariat dans le cadre

des exercices communs OTAN-pays du dialogue.

Il y a aussi la participation aux séminaires et ateliers organisés par les commandements stratégiques et des visites aux quartiers généraux de l'OTAN.

On compte aussi des escalades de forces navales permanentes de l'OTAN en Méditerranée.

Deux opérations importantes sont dans l'agenda de ce partenariat : la surveillance

maritime en Méditerranée, la lutte antiterroriste à travers la mise en place au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, d'un dispositif de sécurité qui devrait faire l'objet d'une évaluation lors de l'actuelle session ministérielle des ministres de la Défense des pays de l'OTAN.

En fait il y a une évaluation permanente à l'occasion de visites ou regroupements.

L'OTAN et la défense européenne

Les problèmes d'identité continuent à exister entre l'Alliance et l'Union européenne. Elles ne sont pas méconnues de part et d'autre, mais visiblement personne ne cherche à les dramatiser.

Les deux entités sont engagées dans un élargissement vers l'Est dont les conséquences sont encore difficiles à prédire. Leurs aires géographiques se ressemblent, même si elles ne sont pas identiques, ce qui permet à ce propos pour certains de poser la question de la nécessité pratique d'une force européenne, d'autant que pour être opérationnelle, cette dernière devra s'appuyer sur les infrastructures de l'OTAN. Les Américains ont poussé du reste l'Alliance à se doter elle-même d'une Force de réaction rapide, ce qui recoupe en quelque sorte le projet européen.

Certains pays européens, la France entre autres, poussent l'Europe à agir pour son propre compte dans le domaine militaire pour obtenir une crédibilité et une stature, notamment face à l'allié américain. Mais un chiffre reste édifiant et dénote de l'importance du fossé qui existe entre les deux partenaires, les Américains dépendent pour leur armée près de trois fois ce qui investissent dans leur défense, l'ensemble de leurs partenaires de l'OTAN. Tentant de dépasser ces tiraillements, Européens comme Américains rappellent qu'aujourd'hui l'urgence va vers le règlement de problèmes réels, ce qui est de faire face à un ennemi absolu : le terrorisme international.

La lutte doit s'organiser contre ce fléau avec des moyens absolus aussi. C'est sur cette dialectique aussi qu'avance le partenariat OTAN et les pays de son environnement.

T. M. A.

Les armes nucléaires et l'OTAN

La politique de l'Alliance à l'égard des armes nucléaires constitue un domaine qui a connu des changements notables. Connues comme une force de dissuasion durant la guerre froide, les armes nucléaires jouent aujourd'hui un rôle bien moins important dans la stratégie actuelle de l'Alliance.

Les forces nucléaires qui subsistent ont une fonction jugée essentiellement politique, dans un but de préservation de la paix. Elles conservent néanmoins dans un certain sens un aspect dissuasif.

Le nucléaire est aujourd'hui considéré ni suffisant, car contourné par les armes de destruction massive et les technologies antimissiles, et aussi par le terrorisme. Il n'est pas non plus stabilisant car il prolifère et ne dissuade pas fortement. On remarque que la guerre cible présentement en priorité les populations civiles, soit 90% des victimes de conflits récents par le terrorisme, les conflits ethniques, ce qui invite, selon les spécialistes, à des problèmes de défense à réhabiliter la défense des territoires et la défense civile.

Ces nouveaux risques ont amené l'OTAN à actualiser la doctrine en fonction de l'évolution géopolitique et mettre en pratique des concepts adaptés à la nouvelle donne sécuritaire internationale.

La France, qui est un important allié au sein de l'Alliance, vient de déclarer à travers sa voix la plus autorisée, celle du Président de la République, que les dirigeants d'Etats qui auraient recours à des moyens terroristes contre nous ou qui envisageraient d'utiliser d'une manière ou d'une autre des armes de destruction massive doivent comprendre qu'ils s'exposeraient à une réponse ferme et adaptée de notre part.

Cette réponse peut être conventionnelle. Elle peut être aussi d'une autre nature, le Chef de l'Etat français faisant référence à l'arme nucléaire.

Ces déclarations, qui ne sont pas passées inaperçues à la veille de la tenue de la conférence des ministres de la Défense des pays membres de l'OTAN, s'imposeront très certainement dans les discussions durant cette session par l'opportunité qu'elles sont censées représenter, et sur la position et le rôle de l'OTAN.

T. M. A.